



Réunion du 25 Février 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

IMPORTANT

Suite aux mauvaises conditions climatiques survenues les week end du 26 et 27 janvier et du 2 et 3 février qui ont générées des incidences sur le déroulement du calendrier du championnat senior, de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre / Leger. Un nouveau calendrier a été établi jusqu'à la fin de saison. La commission senior vous demande d'être vigilant à toutes ces modifications. Le nouveau calendrier paraîtra prochainement sur le site du District.

COURRIERS RECUS

VILLE DE ST ETIENNE : Planning du 22 au 25 février. Noté.

VILLE DE FIRMINY : Planning de la semaine 9. Noté

GRP DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES : courrier reçu .Noté .

AS AVEZIEUX : le président vous a répondu.

ET.S La TALAUDIÈRE : concerne votre match du 3 mars 2019 .Noté.

HAUT PILAT INTER FOOT : concerne votre match 24 février D3 poule D .Noté.

COTE CHAUDE SP.ST ETIENNE : concerne votre match du 24 février. Noté.

FCO FIRMINY : concerne votre match du 24 février. La commission seniors à traiter ce problème.

F.C ST JOSEPH- ST MARTIN: concerne la FMI. Noté.

ENT. SPORTS CHAMPDIEU MARCILLY : concerne votre match du 23 février. Noté.

CS St ANTHEME : concerne le résultat du match contre St GEORGES HAUTE VILLE. Noté

AF PAYS de COISE : problème de FMI et résultat du match contre BOEN. Noté

ES MONTROND : déclare forfait le 24 Février 2019 en D3 poule C. Noté

US SUD FOREZIENNE : déclare forfait le 24 Février 2019 en D5 poule C. Noté

Mr HAMMANI Mohamed : concerne le résultat du match : **ST GEORGES HAUTE VILLE - ST ANTHEME** du 24 Février 2019. Noté

JS CELLIEU : concerne une réserve sur la FMI. Noté

AVS ASTREE : concerne la rencontre du 3 Mars 2019 en D5 poule A. Noté

ES CHAMPDIEU MARCILLY : concerne l'horaire du match de D3 poule B du 10 Mars 2019. Noté

US ST GALMIER CHAMBOEUF : concerne l'horaire du match de D5 poule A du 10 Mars 2019. Noté

AVIS AUX CLUBS

Le match n°50841.2, en D5 poule A : **ST ANTHEME - LA FOUILLOUSE** du 3 mars, se jouera sur le terrain de **VIVEROLS** à 15h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50838.2, en D5 poule A : **NOIRETABLE - ASTREE** du 3 mars, est inversé et devient **ASTREE – NOIRETABLE** et se jouera à 13h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note. (Rencontre inversée au match aller)

Le match n°50252.2, en D3 poule B : **CHAMPDIEU MARCILLY - ASSOR** du 10 mars, se jouera à **15h** au lieu de 13h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50447.2, en D5 poule A : **ST GALMIER CHAMBOEUF - CHAZELLES** du 10 mars, se jouera à **15h** au lieu de 13h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match N ° 50252.2, en D3 poule A : **ES CHAMPDIEU MARCILLY- A.S.S.O.R** du 10 mars, se déroulera à **15h** au lieu de 13h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.